

• Association de chasse maritime du Calaisis : après les huttes, de nouveaux combats

mardi 23.03.2010, 05:04 - La Voix du Nord



L'ACMC de Dominique Gavelle veut se battre pour l'extension des dates de chasse.

| **MARCK** |

Entre deux banderoles contre la directive « oiseaux » européenne et le président de la fédération de chasse du Pas-de-Calais, l'ambiance était chaude à l'assemblée générale de l'Association de chasse maritime du Calaisis (ACMC), vendredi soir à Marck. Le point avec son président Dominique Gavelle.

PAR ANNICK MICHAUD

calais@lavoixdunord.fr PHOTO JEAN-PIERRE BRUNET

2009 aura été l'année du lancement de la reconstruction de treize huttes. C'est un soulagement ?

« Un soulagement et une grande satisfaction. Certains de mes chasseurs étaient sans hutte ni chasse depuis 2005. Ils vont pouvoir rechasser en août.

Ce dossier a été un énorme combat, a demandé treize ans de grosse bagarre, des centaines, peut-être des milliers d'heures de travail. Le bon sens a fini par prévaloir pour un accord gagnant-gagnant : la réserve naturelle du platier d'Oye (NDLR : où ont été fermées des huttes) va exister pleinement et les chasseurs retrouvent leur hutte. »

Quels seront vos combats cette année ?

« Avec les associations de chasseurs de la baie de Somme, de la baie de Canche et les chasseurs côtiers du littoral nord, nous créons l'URACOM, l'Union régionale des associations de chasseurs d'oiseaux migrateurs. Son but est de regrouper toutes les associations de la frontière belge à la baie du Mont Saint-Michel pour peser sur les décisions à venir. On se donne la possibilité de participer à des enquêtes scientifiques sur l'état des populations.

Sur les dates de chasse, nous demandons la fermeture au 28 février au lieu du 31 janvier. Au milieu de l'hiver, nous ne pouvons plus tirer les oies et les canards qui passent au-dessus de nos têtes alors qu'ils sont massacrés en Hollande* (NDLR : où ils causent de gros dégâts à l'agriculture). Nous revendiquons aussi l'abandon du moratoire sur le courlis cendré, la barge à queue noire, l'eider et le vanneau : il manque des études sur ces espèces. Ce moratoire a servi de monnaie d'échange avec les écologistes. Philippe Bettig, le président de la fédération de chasse du Pas-de-Calais, a essayé de tuer la chasse maritime. »

Les rapports avec Philippe Bettig ne se sont pas améliorés...

« Loin s'en faut ! Je vais appeler à voter pour Jean-Michel Taccoen en mai (1). »

Combien l'ACMC compte-t-elle d'adhérents ?

« Un millier. Ça remonte doucement mais on sent les effets de la crise. Il y a beaucoup de petites gens chez nous, c'est une chasse populaire par excellence. »

Quelles sont les conditions d'adhésion ?

« Il ne faut pas avoir été condamnés pour des faits liés à la chasse, avoir son permis de chasse. Il en coûte environ 200 E (validation annuelle du permis et cotisation à l'ACMC). Nous avons 88 huttes, plus les 13 en construction, mais un adhérent peut aussi chasser le gibier sédentaire et le migrateur hors de la hutte sur les 1 800 hectares de l'association. »

*Le député Gilles Cocquempot a annoncé vendredi soir qu'il va écrire au ministre de l'Environnement hollandais. Il va lui demander d'intervenir auprès de son collègue français afin de suggérer la possibilité d'étendre la chasse des oies et canards.

(1) Jean-Michel Taccoen a présenté vendredi soir sa liste concurrente à celle de Philippe Bettig pour le renouvellement des instances de la fédération, le 5 mai.